

Que le discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général devant les deux Chambres soit mis à l'étude, lundi prochain et que ce soit là le premier objet de nos délibérations, ce jour-là et les jours suivants, jusqu'à épuisement de la matière.

Je propose que cette discussion soit fixée à lundi, et cela à la demande de plusieurs députés à qui cette date conviendrait mieux que demain.

(Cette motion est adoptée.)

COMITES PERMANENTS.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER (premier ministre) propose :

Qu'un comité spécial soit nommé avec mission de confectioaner et déposer sur le bureau, à aussi bref délai que faire se pourra, les listes des députés titulaires des comités permanents de la Chambre, conformément à l'article 10 du règlement, ledit comité comprenant sir W. Laurier, M. Borden (Halifax), M. Paterson, M. Fisher, M. Haggart (Lanark), M. Pardee, M. George Taylor, et que la partie de l'article 10 limitant le nombre des membres dudit comité ne s'applique pas à cet égard.

M. G. TAYLOR: Monsieur l'Orateur, pourrais-je suggérer au très honorable premier ministre de substituer au nom de Taylor celui de Perley?

Sir WILFRID LAURIER: J'accède bien volontiers à la prière de l'honorable député. S'il faut ajouter foi aux rumeurs auxquelles donnent cours les journaux et si elles se réalisent, l'honorable député cesserait de remplir les fonctions de principal whip du parti conservateur au sein de cette Chambre. Qu'il veuille bien me permettre de lui exprimer ici publiquement un regret que partagent, je crois, tous les députés ici présents; c'est celui que nous éprouvons tous de voir l'honorable député abandonner le poste qu'il occupe depuis au delà de vingt ans.

M. G. TAYLOR: Depuis vingt-cinq ans.

Sir WILFRID LAURIER: Ce n'est pas qu'à un certain point de vue, je ne verrais pas d'un bon œil l'honorable député quitter ce poste, car l'honorable député est un vaillant, un lutteur, et du reste c'est là un mérite que tout le monde apprécie. Au demeurant, je regrette de le voir abandonner ce poste qu'il a rempli d'une façon si utile à son propre parti et à la satisfaction des ministériels.

M. G. TAYLOR: Que le premier ministre me permette de le remercier de ses aimables paroles à mon adresse. Je me permettrai ici de lui faire une proposition relativement à la réalisation de la réforme du Sénat, promesse de date déjà ancienne; c'est de transférer au Sénat, cette agréable et douce retraite, les députés comptant vingt-cinq années de service aux Communes, comme mon honorable ami, le ministre des Douanes et quelques autres vétérans que je pourrais désigner.

Sir WILFRID LAURIER: La proposition de l'honorable député a certes bien son mérite. Nous avons dernièrement consulté les électeurs dans un collège électoral où s'était produite une vacance de siège, par suite de la nomination du représentant de ce comté au Sénat. Le résultat de l'élection nous a été défavorable. Il est possible que si nous faisons une consultation populaire dans le comté de l'honorable député (M. Taylor) le corps électoral se prononcerait en votre faveur.

M. R. L. BORDEN: J'abonde absolument dans le sens des observations que vient de formuler le premier ministre relativement aux éminents services que l'honorable député de Leeds a rendus non seulement au parti conservateur, mais au pays tout entier. C'est à bon droit et à bien juste titre que le premier ministre nous a dit que le député de Leeds est un vaillant lutteur. A cela j'ajouterai qu'il s'est toujours montré loyal dans la lutte; et bien qu'il ne le cède à personne au Canada dans sa fidélité au parti conservateur, il n'est personne ici qui ait jamais nourri le moindre sentiment d'animosité à son endroit. Au premier ministre je ferai observer qu'en prodiguant au député de Leeds l'appellation de vaillant lutteur, il ne doit pas appliquer cet éloge uniquement au passé; car aujourd'hui encore, il demeure dans l'arène et à l'avenir il fera preuve d'autant de combativité que par le passé. Aussi je n'en doute nullement, mon honorable ami, à l'avenir rendra au parti conservateur et au pays de précieux et utiles services.

PRESENTATION DE RAPPORT.

M. l'ORATEUR présente le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement.

Sir WILFRID LAURIER: Monsieur l'Orateur, je propose que la Chambre lève sa séance et ajourne ses délibérations, si la députation y consent à l'unanimité, jusqu'à lundi prochain, vu que demain il ne s'expédiera pas d'affaires.

(La motion est adoptée et la Chambre lève sa séance à quatre heures de l'après-midi.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Lundi, 21 novembre 1910.

M. l'ORATEUR ouvre la séance à trois heures.

PRESENTATION DE RAPPORTS.

L'hon. M. FISHER soumet à la Chambre rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année fiscale expirée le 31 mars 1910.

Aussi, rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année expirée le 31 mars 1910.